



ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2026

RAPPORT FINANCIER ANNEE 2025

COMPTE D'EXPLOITATION DEFINITIF 2025

Recettes :

Le montant total des recettes est de 58.220,02€ dont 12.064,02€ en numéraire et 46.156€ en nature.

Ces recettes sont issues de sept principales sources de financement :

- 1 - La subvention de fonctionnement de la Ville d'Aix en Provence de 2.300€ permet d'assurer la pérennité de la MEP et la continuité des actions engagées. A cette aide financière, il faut ajouter le soutien fidèle de la logistique de la ville d'Aix en Provence qui met à notre disposition gratuitement les salles et les techniciens du service événementiel.
- 2- La subvention de 1.000€ attribuée par la Fédération Française des Maisons de l'Europe (FFME) a permis de financer des manifestations.
- 3- Le financement de 6.643€ par le parlement européen a permis d'organiser la visite du parlement européen à Strasbourg.
- 4 - Les adhésions à hauteur de 1.720€ sont restées stables par rapport à 2024. Au total 49 adhésions dont 36 en individuel, 7 en couple, 2 collègues et 4 associations.
- 5- Les produits financiers de 326€ dont 209€ d'intérêts du compte livret et 116€ de soutien attribué par le Crédit Mutuel en compensation des frais de tenue de compte.
- 6 - La mise à disposition par la ville de la villa Clair Matin correspond à une contribution en nature de 6.146€.
- 7 - La contribution des membres du bureau et depuis cette année l'implication très positive de plusieurs membres du CA et CA élargi est

certainement la grande force de la MEP. Ces actions bénévoles valorisées sur la base du taux horaire du SMIC représentent 40.000€.

Dépenses :

Le montant total des dépenses est de 59.207,03€ dont 13.051,03€ en numéraire et 46.156 € en nature.

1- Achats

- Les achats d'équipements ont permis d'aménager le local de la MEP pour le rendre plus agréable et fonctionnel. Le montant de ces achats (tables, tréteaux, chaises, étagères, nappes, réfrigérateur, serrures, clés,...) est de 853€.
- Achat de matériel de promotion (oriflammes) : 230€

2- Services extérieurs

- Dépenses de fonctionnement (site web, assurance...) : 450€
- Prestations artistiques vœux et journée de l'Europe : 250€

3- Autres services extérieurs

- Médailles et cadeaux pour le concours des collèges : 2.221€
- Visite parlement Européen de Strasbourg : 6.643€
- Les réceptions au cours des manifestations (vœux, concours des collèges, fête de l'Europe, Assemblée générale, conférences...) permettent de conclure les événements en favorisant les échanges entre participants et associations : 1.670€
- Frais divers (parking, postaux, bancaires) : 376€
- Adhésions : 367€ (Fédération Française des Maisons de l'Europe (310€) et Maison des Associations Marseille (57€) qui permet de disposer de salles de réunions pour des évènements sur Marseille.

Conclusion :

L'année 2025 s'est terminée avec un déficit de 987,01€. A titre de comparaison le déficit de l'année 2024 était de 1.804,72€.

Cette baisse du déficit est liée à une gestion de plus en plus rigoureuse des dépenses notamment en termes de fonctionnement.

La situation de la trésorerie est saine au 31.12.2025

- Compte courant : 3.928,49€
- Compte livret : 9.917,19€